



Projet SEPA

Au cours de la réunion du 17 décembre 2009, le Comité national SEPA (Espace unique de paiement en euros) a fait le point de l'avancement de la migration à SEPA en France. Il a pris connaissance des importants travaux réalisés par l'administration dont les premiers résultats en termes d'émission de virements SEPA se feront sentir au début de l'année 2010.

Le Comité national a pris bonne note des conclusions du Conseil des ministres de l'Economie et des Finances européens du 2 décembre 2009 en faveur de la fixation de dates de fin de migration au niveau européen.

Par ailleurs, le Comité national poursuit les travaux de préparation nécessaires au lancement du prélèvement SEPA en France pour 2010, comme il s'y était engagé au cours de sa réunion d'avril 2009.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Conseil de surveillance et Comité économique et consultatif de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 14 décembre 2009 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) sous la présidence de M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM.

Cette réunion est la première organisée conformément aux dispositions de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009. Le Conseil a fait le point sur le fonctionnement de l'IEDOM depuis le début de l'année. Le Conseil a par ailleurs examiné l'exécution du budget pour 2009 et a adopté le projet de budget pour 2010.

Le 15 décembre, le Comité économique consultatif de l'IEDOM, institué par la loi précitée, a tenu sa première réunion sous la présidence d'Yves Barroux, directeur général de l'IEDOM. Le Comité, qui comprend un représentant de chacune des collectivités d'outre-mer appartenant à la zone euro ainsi que trois membres représentant respectivement le ministère chargé de l'outre-mer, le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et la Banque de France, a procédé à un examen de la situation économique, monétaire et financière de chacune des collectivités. Au cours de cette réunion, l'activité des établissements de crédit a fait l'objet d'un examen approfondi, notamment en ce qui concerne les conditions d'exploitation bancaire en 2008 et l'évolution du coût du crédit aux entreprises et aux ménages. Le Comité a ensuite tenu une réunion élargie, à laquelle participaient les principaux responsables économiques et financiers de la Guadeloupe, au cours de laquelle ont été examinés l'environnement économique international, l'évolution de la conjoncture économique dans la zone euro et en métropole ainsi que la situation et les perspectives de développement de l'économie guadeloupéenne.

Régulation du système financier

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté au Conseil des ministres du 16 décembre 2009 un projet de loi de régulation bancaire et financière. Préparé à la demande du Président de la République, ce projet vise à mettre en œuvre les décisions du G20 de Pittsburgh au niveau national.

Le texte déposé à l'Assemblée nationale est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/projets/pl2165.pdf>

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

La Commission bancaire et la cellule Tracfin (Traitement du renseignement et actions contre les circuits financiers clandestins) ont publié les lignes directrices conjointes sur la déclaration de soupçon. Ces lignes directrices expliquent les textes en vigueur sur la déclaration de soupçon ainsi que les attentes de la cellule et du superviseur dans ce domaine. Elles tiennent compte de l'extension du champ déclaratif, notamment de l'intégration de la fraude fiscale instaurée par l'ordonnance du 30 janvier 2009.

Ces lignes directrices ont fait l'objet d'une concertation préalable à leur adoption avec les associations professionnelles des organismes financiers.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/supervi_banc/20091215-lignes-directrices-conjointes-commission-bancaire-et-tracfin.pdf

LODEOM : Communiqué du ministère de l'Outre-mer

La Commission européenne a donné son accord à la mise en œuvre des dispositions de la LODEOM (loi pour le développement économique des outre-mer) relatives aux zones franches d'activité, aux exonérations de charges sociales et à l'investissement pour le logement social.

Publications CEROM

Compte satellite du tourisme à La Réunion 2005

La note n° 9 réalisée conjointement par l'IEDOM et l'INSEE est disponible en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) page Publications de l'agence de La Réunion.

Publications de l'IEDOM

Les effets économiques de la crise sociale aux Antilles au premier trimestre 2009

La note de l'Institut d'émission de novembre 2009 et la note expresse n° 64 réalisées par le siège de l'IEDOM sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

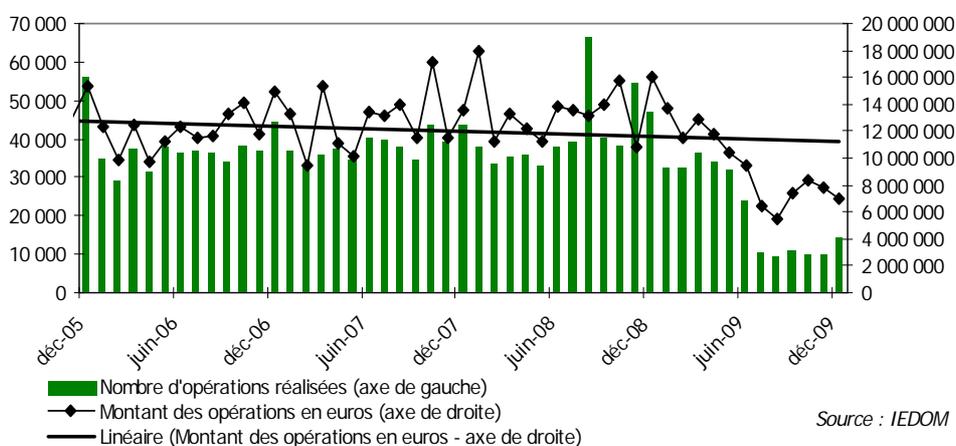
En décembre 2009, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 2 incidents de paiement sur chèques (aucun incident enregistré en novembre). Au quatrième trimestre 2009, seuls 4 incidents ont été recensés, soit 97 de moins qu'au 4^{ème} trimestre 2008. Par ailleurs, aucun retrait de carte bancaire n'a été enregistré en décembre, le cumul annuel s'établissant à 23 décisions de retrait. Enfin, l'archipel comptait 29 personnes physiques en interdiction bancaire, soit 9 de moins qu'en décembre 2008.

Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le début de l'année 2009. Aucun dossier n'avait été déposé en 2008. Pour mémoire, le premier dossier de surendettement date de mars 2002. Depuis l'origine, seuls 33 dossiers ont été soumis à la commission.

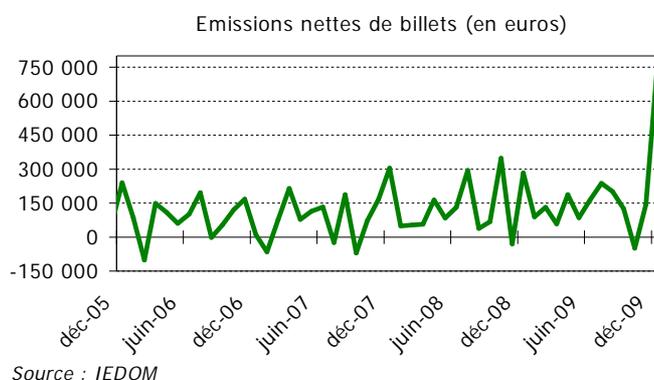
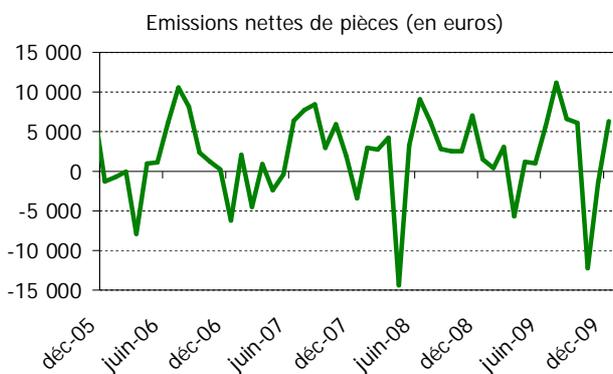
Recul de la valeur et du volume des opérations de compensation

Au quatrième trimestre 2009, la valeur des opérations de compensation (23,161 millions d'euros) a fléchi de 45,5 % par rapport à la même période en 2008. Le nombre d'opérations réalisées (34 937) est également en repli (- 75,0 %) en raison notamment de la diminution du nombre de participants à la compensation liée à la fusion des deux principaux établissements de crédit – Banque des Iles et Crédit Saint-Pierrais – début juin.



Circulation fiduciaire

Fin décembre 2009, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 12,835 millions d'euros (pour un volume de 336 577 billets), en progression de 19,8 % sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,401 million d'euros (pour un volume de 2,230 millions de pièces), en progression de 5,9 % en glissement annuel.



BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Réouverture de l'usine SPM Seafood International

Ses travaux de rénovation achevés, la principale usine de transformation de poisson, SPM Seafood International, a repris son activité le 23 novembre à l'occasion du premier débarquement à Saint-Pierre du navire canadien le « Cape Fortune ».

Quotas ICCAT

Lors de la 21ème session de l'ICCAT, qui s'est tenue au Brésil fin novembre, le conseil scientifique a préconisé des réductions de quotas nécessaires à la préservation des thonidés. Toutefois, ces mesures n'ont pas eu de conséquences sur les quotas de Saint-Pierre-et-Miquelon qui ont été reconduits pour 2010 : 200 tonnes de germon et 60 tonnes d'espardon.

Commande publique dans le BTP

La réunion de l'observatoire du BTP du 19 novembre dernier a été l'occasion de présenter le bilan de la programmation 2009. Sur 26,9 millions d'euros de travaux programmés, l'exécution des travaux a été estimée à 18,8 millions d'euros à fin décembre.

Nomination d'un nouveau préfet

M. Jean-Régis Borius, qui était Sous-Préfet de Dunkerque, a été nommé Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en conseil des Ministres le 28 octobre 2009. Il succède à M. Jean-Pierre Berçot qui était arrivé dans l'archipel en septembre 2008.

Desserte maritime en passagers

Afin d'assurer la desserte maritime en passagers, le Conseil territorial envisage de se doter d'un bateau de type ferry dont la construction durerait deux ans. En attendant l'aboutissement de ce projet, le Conseil territorial a fait l'acquisition du « Locmaria », un catamaran de 40 mètres pouvant accueillir 376 passagers, qui était exploité par le Conseil général du Morbihan.

Desserte maritime en fret

Lors de la visioconférence du 2 novembre 2009, sur le transport maritime international en fret, il a été convenu que M. Richard Samuel, Délégué Général à l'Outre Mer, proposerait à Mme Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-mer, de lancer un appel public à la concurrence pour les prestations amont et aval du transport de fret. L'État a confirmé que le contrat signé avec la société TSI pour la desserte internationale ne serait pas remis en cause.

Arrivée d'un nouvel avion

Le nouvel ATR 42-500, acquis par la SAEMI (Société Anonyme d'Economie Mixte Aéronautique des Iles), est arrivé le 15 octobre 2009 pour remplacer l'ATR 42-320 qui assurait les liaisons aériennes depuis 1994. Ce nouvel avion permet de réduire la durée des vols internationaux.

Coopération régionale

Le 20 octobre 2009, l'archipel a accueilli la 11ème commission mixte de coopération régionale entre le Canada Atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon. Cette rencontre a été co-présidée par le Préfet M. Jean-Pierre Berçot et M. Michel Têtu, Directeur général « Commerce et investissement » à l'Agence de Promotion Economique du Canada Atlantique (APECA). La délégation française a été conduite par Mme Élisabeth Béton-Délègue, Directrice des Amériques et des Caraïbes pour le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes. Les débats ont porté sur le tourisme, la sécurité, la culture, l'éducation, la santé, l'aquaculture, l'agriculture et l'environnement.

Evolution du dollar canadien

Après avoir stagné à un niveau relativement faible au premier trimestre (0,6169 EUR/CAD en moyenne), la devise canadienne s'est modérément appréciée au cours de l'année, le cours moyen du dollar canadien a augmenté de 0,60 % au 4^{ème} trimestre (après + 1,18 % au 3^{ème} trimestre et + 2,06 % au 2^{ème} trimestre). Au 31 décembre 2009, le taux s'établissait à 0,6610 EUR/CAD. Le cours moyen du dollar canadien a progressé de 1,9 % par rapport au quatrième trimestre 2008.



Source : banque-france.fr

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix (Source : Préfecture)	Prix à la consommation (hors tabac) – 3 ^{ème} trimestre 2009 (Indice base 100 : décembre 2002)	124,22	+ 0,23 %	- 1,88 % <i>par rapport à septembre 2008</i>
		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Emploi (Source : DTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) Novembre 2009 :	187	+ 9,4 %	- 7,0 %
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Novembre 2009 :	156	+ 0,0 %	+ 10,6 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - fin novembre 2009 :	26	-7,1 %	- 7,1 %
	Cumul 2009 des prestations nettes versées (en euros)	143 199,7	-	- 7,6 %
Commerce extérieur (mouvements réels + mouvements d'entrepôt) (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros) Novembre 2009 :	7 038	+ 36,1 %	+ 25,9 %
	Cumul annuel :	54 495	-	- 10,9 %
	Exportations (milliers d'euros) Novembre 2009 :	63	- 37,6 %	- 79,4 %
	Cumul annuel :	3 684	-	- 41,2 %
	Déficit commercial (milliers d'euros) Novembre 2009 :	6 975	+ 37,6 %	+ 32,1 %
	Cumul annuel :	50 811	-	- 7,4 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel	
Pêche industrielle (Source : Affaires maritimes)	Débarquements (en tonnes) Campagne 2009/2010 (de fin octobre à fin février)	n.d.	n.d.	n.d.	
	Pêche artisanale (Source : Affaires maritimes)	Débarquements (en tonnes) Début de la saison : Avril 2009 Septembre 2009 :	208,5	113,1 %	- 32,2 %
Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	Nombre de passagers (arrivées + départs) Décembre 2009 : Cumul annuel :	3 591 39 566	- 8,9 % -	+ 50,1 % + 32,1 %	
	Mouvements d'avions Décembre 2009 : Cumul annuel :	238 3 123	- 35,3 % -	+ 20,8 % + 24,4 %	
	Fret et envois postaux (en tonnes) Décembre 2009 : Cumul annuel :	23,996 199,428	+ 20,8 % -	+ 2,7 % + 2,2 %	
	Trafic portuaire Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port)	Mouvements de navires Octobre 2009 : Cumul annuel :	64 700	- 34,0 % -	- 11,1 % - 16,2 %
		Fret (en tonnes) Octobre 2009 Cumul annuel :	4 256 23 442	+ 167,3 % -	- 7,4 % - 4,4 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR décembre 2009)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3584%	0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,4790%	0,7120%	0,9950%	1,2420%

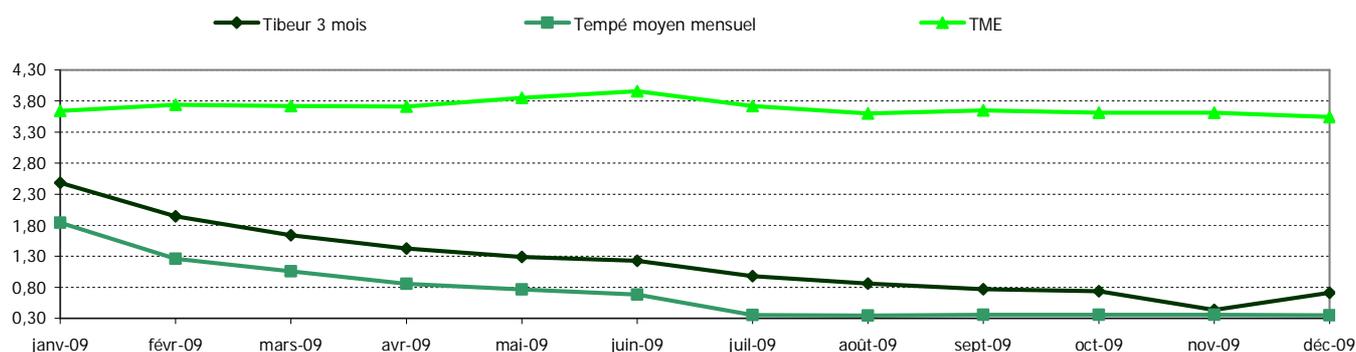
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3,65%	3,61%	3,61%	3,54%	3,85%	3,85%	3,81%	3,74%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

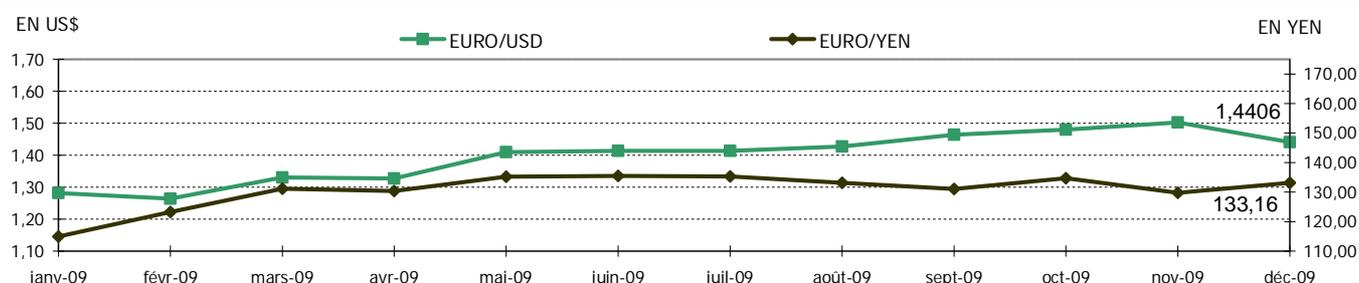
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4406	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,6660	EURO/SRD (Surinam)	3,95780
EURO/JPY (Japon)	133,1600	EURO/BWP (Botswana)	9,63470	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,58090
EURO/CAD (Canada)	1,5128	EURO/SCR (Seychelles)	16,1179	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,2012
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88810	EURO/MUR (Maurice)	43,8000	EURO/BBD (La Barbade)	2,88360
EURO/SGD (Singapour)	2,0194	EURO/BRL (Brésil)	2,5113	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,17890
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1709	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,09610	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2825,99	EURO/XCD (Dominique)	3,8929	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK